

DECISION MUNICIPALE n° D20230424-034

Mairie d'Ussel
Département de la Corrèze
République Française

	Service	Pôle Aménagement	
	Matière	1.1.1	Commande publique - marchés publics - Fournitures
Objet	Acquisition d'une balayeuse aspiratrice d'occasion		
Numéro	Marché N° 2023I01		
Attributaire	MATHIEU SAS		

Le Maire d'Ussel,

- Vu l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu les articles L2123-1 1° et R2123-1 du code de la commande publique ;
- Vu la délibération DL20200705-012 du 5 juillet 2020, relative aux délégations de compétences du conseil municipal au Maire ;

- Considérant la nécessité d'acquérir une balayeuse aspiratrice d'occasion ;

Décide,

Article 1 : De conclure le marché 2023I01 avec :

MATHIEU SAS
85 Rue Sébastien Choulette
BP 32
54202 TOUL CEDEX
Pour un montant HT de 155 000 €

Et prenant en compte une reprise de notre ancien matériel pour un montant de 8 333,34 € HT

Article 2 : Le délai de livraison est fixé à 1 mois à compter de la présente notification.

Article 3 : La présente décision sera transmise à Madame la Sous-Préfète d'Ussel, inscrite au registre et publiée sur le site internet de la commune.

Fait à Ussel, le 24 avril 2023.



Le Maire,
Vice-Président du
Conseil Départemental de la Corrèze

Christophe ARFEUILLÈRE